Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EQUITY US GURU, un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-

Classe « I EUR EUR Capitalisation » -code ISIN LU1049889626
Ce Compartiment est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le sous-Fonds cherche à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme en étant exposé à un panier dynamique d'actions nord-américaines, dont les composantes sont choisies à l'aide d'une méthode de sélection systématique fondée sur une analyse fondamentale des entreprises.

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le sous-Fonds met en œuvre une stratégie d'investissement quantitative (la Stratégie) qui prend de longues positions sur un panier diversifié composé d'actions nord-américaines par l'intermédiaire de BNP Paribas GURU Equity US NTR USD (l'indice de stratégie).

L'indice de stratégie est un indice diversifié représentant un investissement dynamique dans un panier d'actions nord-américaines. L'indice de stratégie est basé sur un modèle quantitatif développé par BNP Paribas et est rééquilibré chaque mois à l'aide d'un algorithme spécifique. Le rééquilibrage de l'indice de stratégie n'implique aucun coût pour l'indice de stratégie.

La ventilation complète de l'index de la stratégie est disponible sur le site Web : https://indx.bnpparibas.com. La méthode de calcul de l'indice est disponible directement à l'adresse suivante : https://indx.bnpparibas.com/nr/GULNTTR.pdf.

La stratégie du sous-fonds est considérée comme active. L'indice de référence du sous-fonds est l'indice de rendement total net S&P 500 sans objectif du reproduire.

La stratégie sera mise en œuvre soit selon une politique de réplication synthétique, par la conclusion de dérivés OTC, soit en espèces en investissant directement dans le panier d'actions qui composent l'indice. La politique de réplication synthétique implique que le sous-Fonds ne possède pas réellement les titres sous-jacents de l'indice, mais qu'il s'appuie plutôt sur des dérivés OTC pour fournir le rendement de l'indice de stratégie. Le sous-fonds investit en tout temps au moins 51 % de son actif net dans des actions et/ou des titres traités comme équivalents à des actions émises par des sociétés de tout pays.

Les investisseurs peuvent souscrire ou échanger tout jour où la bourse de New York est ouverte toute la journée (sauf les samedis et dimanches et les jours fériés français et luxembourgeois).
Les demandes d'abonnement et de rachat peuvent être faites à l'agent administratif avant 12.00 h (HEC) au plus tard le jour d'évaluation concerné.
Agent administratif : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
Les revenus sont réinvestis de manière systématique.
Les valeurs liquidatives sont soumises au risque de variation entre la devise de référence de la classe d'actions et la devise de la stratégie.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré afin de suivre la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements, voire à une résiliation de l'instrument, ce qui peut influer sur la valeur nette d'inventaire.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM chaque année	
Frais courants	0,80% (*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	Néant

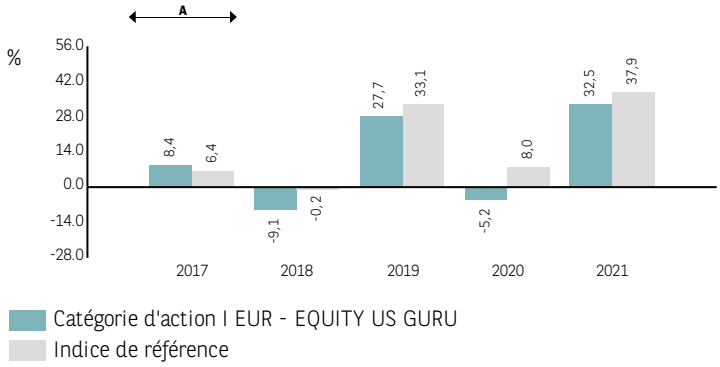
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.
(*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au 31 décembre 2021.
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais intermédiaires, à l'exception des frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1.5%.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et commissions » du prospectus de la SICAV, disponible à l'adresse suivante : http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



A: 01/2014 - 11/2014 : À la suite d'une opération sur titres le 14/11/2014, les performances indiquées intègrent la simulation des performances passées et des frais du THEAM Quant Equity US GURU [A EUR].

- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
- La catégorie d'action a été lancée le 14 novembre 2014.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) décrit le compartiment de la SICAV THEAM QUANT- ; le prospectus et les rapports périodiques s'appliquent à la totalité de la SICAV identifiée en en-tête.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou, sur demande écrite auprès de la société de gestion.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de THEAM QUANT-. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.
- Les DICI du compartiment, le prospectus et les rapports annuels et semestriels les plus récents seront envoyés aux porteurs de parts dans un délai de huit jours ouvrables à compter de la réception de la demande écrite envoyée à : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - CIB Sales Support - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- Le prix des actions de la SICAV est disponible en ligne sur **http://www.bnpparibas-am.com**.
- Pour plus d'informations sur les autres actions du compartiment, veuillez consulter le prospectus du compartiment.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus provenant de la détention d'actions du compartiment peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.

Ce Compartiment est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 18 février 2022.